

SEANCE DU 26 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 31 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion de la CC du Cordais Causse aux Cabannes, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Vote du Budget Primitif 2024
Référence : D 2024.3

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 14
Voix délibératives : 13

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, Christine BARRILLIOT, Bernard BOUVIER, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Bernard TRESSOLS, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative : Alain BOYER, Sandrine SANDRAL,

Titulaires excusés : J-Louis BOUSQUET, Sylvain CALS, J-Luc CANTALOUBE, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROLLAND, Fatima SELAM, Didier SOMEN, Pascal THIERY

Suppléants présents sans voix délibérative : Laurence POILLERAT ZEGANADIN

Suppléants excusés : J-François KOWALIK, J-Michel SIBRA,

Autres participants sans voix délibérative : Stéphanie CANTALOUBE, Justine CHOLLET, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Michel REYNES

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2024.

Où cet exposé, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à la majorité des membres présents (Résultat des votes - Pour : 13, Contre : 0, Abstention : 0) :

- D'adopter le Budget Primitif tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	29 477,58	2 376,50
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 27 101,08
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	29 477,58	29 477,58
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 000 519,82	582 134,50
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 418 385,32
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 000 519,82	1 000 519,82
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 029 997,40	1 029 997,40

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2024 sont estimées à 1 000 519.82 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2024
013 - Atténuation de charges	0 €
70 - Produits des services	10 000,00 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	572 134,50 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €
76 - Produits financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	0 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	418 385.32 €
Total	1 000 519.82 €

Chapitre 70 : L'unique ressource de ce chapitre concerne la convention de mise à disposition de notre Chargée de Mission Urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (10 000 € annuel).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (232 498.50 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont :

- l'Animation Territoriale du Département (33 297 €)
- l'Assistance Technique Région (63 000 €)
- Animation du programme LEADER 2023 + 2024 (53 290 €)
- Gestion du programme LEADER 2023 + 2024 (60 268 €)
- LEADER Emergence FDT / Chargé mission transit° Eco (31 718 €)
- LEADER Accompagnement prestataires touristiques (14 244 €) + Participation des Offices de Tourisme (5 615 €)
- LEADER Dispositif soutien eau de pluie (2 400 €)
- LEADER Format° Management par la coopération (4 480 €)
- LEADER Rencontres TEPOS à Loos en Gohelle (9 600 €)
- Financement Etat / Fonds Vert (21 689 €)
- Etude de faisabilité production granulés / Etat (32 934 €)
- Dispositif de soutien des eaux de pluie / Etat Agence de l'eau (7 100 €)
- Actions PAT 2023 (DRAAF 11 085 €)

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 1 000 519.82 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2024
011 – Charges à caractère général	210 485 €
012 – Charges de personnel	467 284 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	320 717 €
66 – Charges financières	0 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 033.82 €
Total	1 000 519.82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Les recettes d'investissement sont estimées à 29 477.58 €

CHAPITRE	BP 2024
10 – FCTVA,	342.68 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement (LEADER)	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 033.82 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
01 solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	27 101.08 €
Total	29 477.58 €

Les principales recettes d'investissement seront constituées par :

- les amortissements de matériel informatique et mobilier de bureau (2 033.82 €),
- FCTVA 2022 (342.68 €)

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 29 477.58 €

CHAPITRE	BP 2024
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	1 477.58 €
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	28 000.00€
23 – Immobilisations en cours	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	29 477.58 €

Les principales dépenses d'investissement prévues seront :

- le projet d'achat d'un ordinateur + licence + changement serveur NAS (opération N°15 Matériel informatique et mobilier de bureau)

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**

**Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**